



Groupement paroissial **Sainte Marguerite** **Sainte Pauline**

COMMUNICATION SUR LES FINANCES DU GROUPEMENT PAROISSIAL

2024 :

Les comptes définitifs font état d'un **déficit de 7 963 €**, inférieur à nos prévisions de fin septembre (25 000 euros) et dix fois moins important que celui de 2023 (81 000 euros). Ceci est dû à :

- Une importante diminution des dépenses énergétiques (- 26 000 euros)
- L'absence de gros travaux sur notre parc immobilier en 2024 (-37 000 euros)

La stagnation de nos recettes courantes et un bonus dû à l'augmentation de notre denier en 2023

2025 :

Nous prévoyons un niveau modéré de déficit (20 000 euros) en poursuivant nos économies sur le chauffage des bâtiments. Nous restons tributaires de l'évolution du prix du gaz et de la météo hivernale. Les versements au denier du culte pour nos paroisses n'ayant pas augmenté en 2024, nous ne profiterons pas du bonus en 2025. Pour tenir ce cap, **nous comptons sur une augmentation des quêtes dominicales** et sur un résultat du Marché vers Noël au moins équivalent à celui de 2024 (18 000 euros)

Les travaux de la salle Saint Etienne au sous-sol de la Maison Paroissiale devraient être complètement achevés pour la rentrée de septembre. Merci aux généreux donateurs qui ont permis de boucler la souscription de 31 000 euros en moins de deux mois.

Pour retrouver un équilibre budgétaire dans les années qui viennent, nous continuerons de travailler avec le diocèse pour réduire les coûts liés à notre parc immobilier.

Comptes 2024

Le Conseil Pour les Affaires Économiques (CPAE), présidé par le Père Maroteaux, vous présente les comptes 2024 du Groupement Paroissial Sainte Marguerite et Sainte Pauline. Ce dernier regroupe depuis 2021 les deux paroisses qui font comptes communs.

Les dépenses

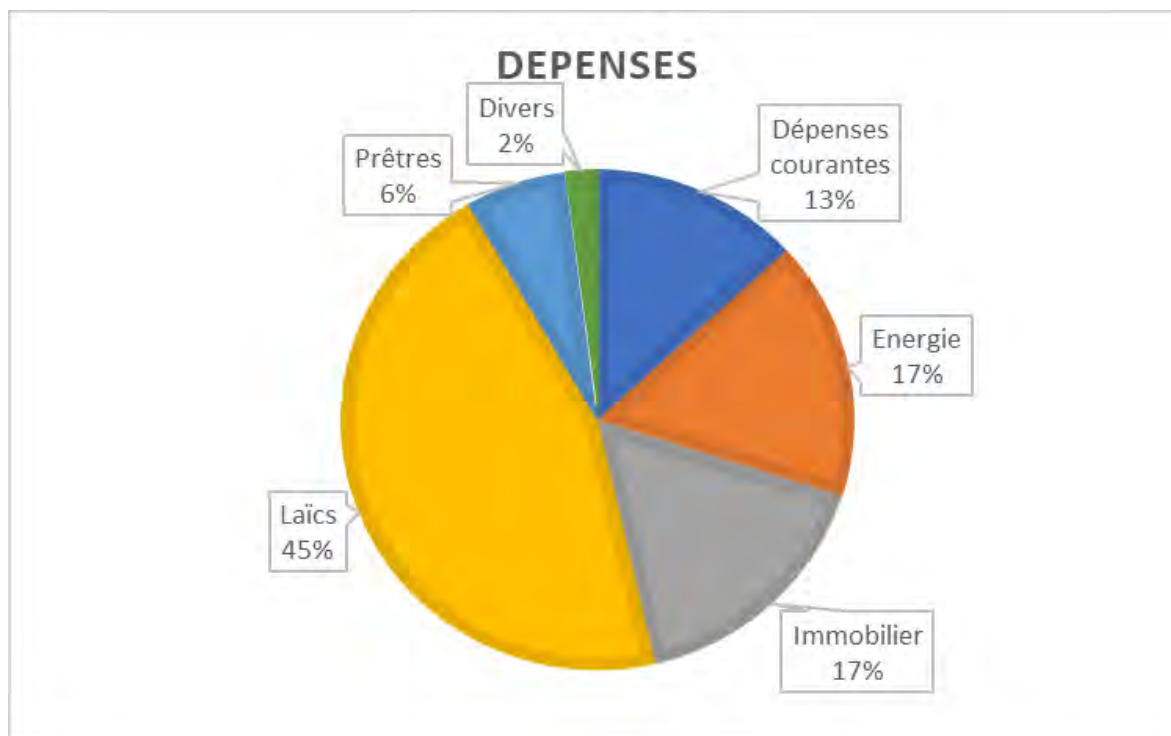
Les dépenses courantes (fournitures, petit matériel ...) ont été maîtrisées, en baisse de 25%, sans affecter nos projets pastoraux.

Les dépenses énergétiques (Gaz, électricité, eau) ont fortement baissé (-26 000 euros, soit -33% par rapport à 2023). Nous avons bénéficié d'une forte baisse des prix du gaz notamment et d'une plus grande sobriété dans le chauffage de nos bâtiments (églises, maison paroissiale). La panne de chaudière de Sainte Marguerite en novembre-décembre y a également contribué. Nous vous prions de nous en excuser, mais la chaudière de l'église est sous la responsabilité de la mairie et le remplacement d'une pièce défectueuse n'a pu être effectué que peu avant Noël.

Les travaux d'entretien et d'amélioration ont été presque divisés par deux par rapport à 2023 (- 37 000 €) car nous n'avons pas eu de grosses interventions à réaliser.

Les charges dues à l'immobilier (énergie, réparations, entretiens, impôts) ont diminué de 60 000 euros. Elles se montent à 112 000 euros, soit 34 % de nos dépenses.

Les charges de personnel ont augmenté de 3% par rapport à 2023 et représentent 51 % de nos dépenses totales (335 000 euros)



Les recettes

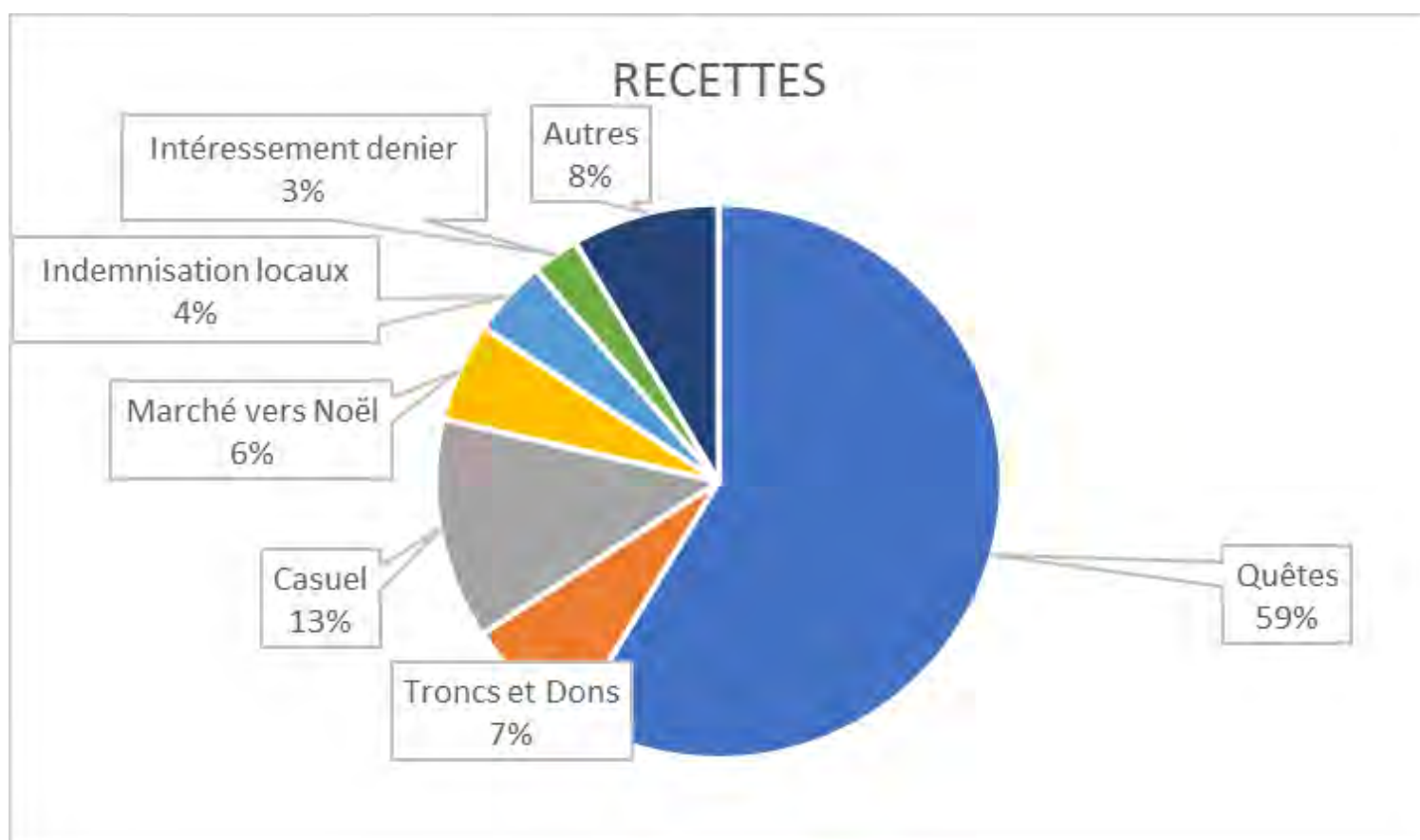
Les quêtes représentent la plus grosse partie de nos recettes (59%). Elles ont été en augmentation de 5% en 2024. Les paniers connectés participent maintenant pour 37% du total collecté.

Les troncs, les dons et le casuel (baptêmes, mariages, obsèques) ont augmenté de 3%. Ils représentent 20 % de nos recettes

Le Marché vers Noël a contribué pour 18 000 euros, soit 6 % de nos recettes. Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les participants, les bénéfices de cette manifestation sont indispensables pour nous approcher de l'équilibre budgétaire.

L'intéressement sur le denier a rapporté 8 543 €, grâce à l'augmentation des dons en 2023.

En excluant l'intéressement sur le denier nos recettes se sont élevées à 318 000 euros, au même niveau qu'en 2023.



Denier du culte

Le montant des dons au denier du culte en 2024 a été de **354 797** euros, en baisse de 3% par rapport à 2023. Merci aux **592 donateurs** (-15 par rapport à 2023) pour leur générosité renouvelée.

Le denier du culte n'est pas une ressource paroissiale directe, il est encaissé et géré par le diocèse.

Il permet notamment au diocèse d'activer la solidarité entre paroisses pour celles qui en ont besoin. Notre groupement paroissial en tire toutefois un certain nombre de bénéfices :

- Directement quand son montant augmente d'une année sur l'autre : nous obtenons alors un bonus de ressources (8 543 € pour l'exercice 2024 par exemple)
- Directement par la prise en charge d'une partie (environ 40%) de la rémunération de nos prêtres
- Indirectement par le biais des services offerts par le diocèse :
 - Gestion des ressources humaines : établissement des contrats de travail, des fiches de paie, conseil
 - Assistance à la communication : par exemple pour la réalisation de notre logo et de notre nouveau site internet
 - Organisation d'évènements diocésains et de formations (catéchèse, finances, pastorale, secrétariat ...)
 - Gestion et animation des foyers d'accueil comme celui qui réside dans le presbytère de Sainte Pauline
 - Subventions pour les gros travaux immobiliers, comme l'aide fournie pour la rénovation de la salle Saint Etienne
 - Assistance et conseil pour les gros travaux, la comptabilité, le juridique ...

Travaux de la Salle Saint Etienne

En début d'année 2025, nous avons ouvert une souscription pour financer la moitié des travaux de rénovation de la salle Saint Etienne, située au sous-sol de la Maison Paroissiale (10 place de l'Eglise). Cette salle est inutilisable depuis de nombreuses années.

En moins de deux mois, 70 donateurs ont permis de dépasser les 31 000 euros de dons nécessaires pour compléter la subvention diocésaine du même montant.

Ces sommes vont couvrir les travaux à réaliser : réfection du sol, de l'électricité, de l'éclairage, mise en peinture, ajout d'une porte vitrée et d'une cuisine, remplacement des chaises.

Ces travaux sont bien engagés et seront terminés pour la rentrée de septembre 2025. Ils nous permettront de disposer en centre-ville d'une salle pouvant accueillir 120 personnes assises.